Halte les boisés – Historique (Projet pilote)



19 mars 2025

Séance du conseil – Résolution 2025-03-062 pour une demande de subvention à la Caisse Desjardins de Châteauguay

28 mai 2025

Lettre d'entente entre la Caisse Desjardins de Châteauguay et la Ville de Léry

11 juin 2025

Séance du conseil - Résolution 2025-06-160, la Ville de Léry conclut une entente de partenariat financier avec la Caisse Desjardins de Châteauguay pour l'aménagement de la Halte les boisés, incluant une contribution de 10 000 \$.

16 juillet 2025

Séance du conseil – Dépôt d'une pétition par Mme Sandra Longtin

29, 30 juillet et 6 août

Le maire Kevin Boyle et le conseiller Réjean Labrie rencontrent 10 résidences et citoyens dont la résidence se trouve à proximité du projet. Les participants sont d'accord pour démarrer le projet.

13 août 2025

MM. Michel Morneau, directeur général et le maire Kevin Boyle rencontrent Sandra Longtin pour discuter de ses suggestions. Ses points ont tous été adressés et des pistes de solution ont été identifiées.

13 août 2025

Séance plénière – Décision du conseil de faire parvenir une lettre à tous les résidents des rues du Parc-Gendron, du Parc-Woodland et des Galets afin de les inviter le lundi, 18 août à une rencontre d'information et de consultation à l'hôtel de ville. Les invitations ont été livrées les jeudi 14 août et vendredi 15 août par les travaux publics.

18 août 2025 à 19h

Rencontre des résidents et des signataires de la pétition. Environ 50 participants ou près de 40 % des signataires. Présentation de la pétition et des réponses aux cinq points énumérés dans la pétition. Tous les commentaires ont été notés et le plan d'aménagement a été modifié en conséquence.

20 août 2025 - Séance du conseil

Résolution 9.2 – Adoption du plan d'aménagement et budget Résolution 9.3 – Autorisation d'achat d'arbres, végétaux et plantation

28 août 2025

Rencontre avec Nathalie Tremblay, directrice générale de la Caisse populaire de Châteauguay lors de l'inauguration de la Route verte. Les deux parties conviennent de reporter le projet afin d'approfondir la démarche de concertation avec les résidents et d'adapter le projet pour qu'il réponde encore mieux à leurs besoins et à leurs attentes.